

PASSONS À L'ACTION !

Sur le territoire de la Communauté de Communes, les actions prioritaires sont la préservation des milieux herbeux (pelouses*, prairies, friches, buissons) et des secteurs non ou peu exploités.

Vous avez un projet pour la biodiversité ou pouvant l'impacter ? Contactez-nous ! 03.80.51.01.70 - 07.77.61.67.69

GARDONS NOS VIEUX ARBRES ET PRÉSERVONS LES LISIÈRES

Au regard de la surface de forêts, il est important de mettre en place des îlots de «vieillessement». Le maintien d'arbres de gros diamètre, abritant de nombreuses cavités, fissures ou blessures - depuis leur base jusqu'aux plus grosses branches de la canopée - est essentiel pour beaucoup d'insectes et d'oiseaux. Des îlots de vieillissement de quelques hectares favoriseront une forêt plus proche de son état naturel. Les coupes forestières de petite superficie et un entretien léger des sentiers sont nécessaires au maintien des lisières forestières et des petites pelouses riches en biodiversité, tout en respectant les dates d'intervention, hors saison de reproduction de la faune.

LA BIODIVERSITÉ, ÇA SE CULTIVE !

Certaines espèces d'oiseaux remarquables sont liées aux cultures et à leurs bordures pour leur nidification : le Busard cendré et le Busard Saint-Martin. Il conviendra de poursuivre le porter à connaissance des exploitants agricoles sur la présence de ces espèces, dans la continuité des actions menées par la Ligue pour la Protection des Oiseaux sur le territoire. La sensibilisation des exploitants agricoles pourra favoriser la conversion d'exploitations en agriculture biologique et une extension des bandes enherbées sera également favorable.

AVIS DE RECHERCHE

La Caille des blés est un oiseau migrateur qui fréquentait autrefois les steppes. Elle s'est adaptée à de nouveaux milieux de vie comme les champs cultivés ou les prairies fauchées. Elle se nourrit de graines et d'insectes qu'elle glane au sol. Transmettez-nous vos observations !



Pour transmettre des données ou les consulter : ccgevreynuits-obs.fr

© John Gerrard Keulemans



BROINDON

Plan Local de Biodiversité

© Pierre Juillard

POUR ALLER PLUS LOIN DES MILIEUX ET DES ESPÈCES REMARQUABLES À PRÉSERVER

MILIEU	GROUPES D'ESPÈCES	NOM	STATUT DE PROTECTION	LISTE ROUGE* RÉGIONALE	DERNIÈRE OBSERVATION
Forêts fraîches à Primevère	Champs avec plantes messicoles*	Végétation des bords de cours d'eau	Forêts de hêtres de Plaine	Végétation de hautes herbes bordant l'eau	Lisières forestières humides



Végétation de hautes herbes bordant l'eau © Pierre Juillard

MILIEU	GROUPES D'ESPÈCES	NOM	STATUT DE PROTECTION	LISTE ROUGE* RÉGIONALE	DERNIÈRE OBSERVATION
CHAMPS	Ammi élevé / Ammi majus L., 1753	Busard cendré / Circus pygargus (Linnaeus, 1758)	Nationale	En danger	2004
MILIEUX HUMIDES	Agrion de Mercure / Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)	Nationale	Préoccupation mineure	2013	

LEXIQUE

Bocage : Paysage agricole dominé par des prairies entrecoupées de haies et d'arbres isolés

Liste rouge : Liste qui définit l'état de santé d'une espèce animale ou végétale et le risque de disparition d'un territoire

Messicole : Plante vivant uniquement dans les champs cultivés, et dépendantes de certaines pratiques agricoles

Réseau hydrographique : Ensemble des cours d'eau et des étendues d'eau (mares, étangs)

Pelouse : Désigne ici un type de végétation herbeuse sur des sols calcaires secs, généralement maintenue grâce au pâturage

Un paysage de grandes cultures ponctué de massifs forestiers isolés (Bois de Champ Roué) et une biodiversité liée aux champs cultivés et aux berges de la Boïse



© Pierre Juillard

Sous les grands chênes

Les grandes forêts de chênes et de charmes de la Plaine, héritées de la vaste forêt de Cîteaux, sont dédiées à la production de bois d'œuvre, ce qui a fortement modifié leur aspect au cours des siècles. Quand la forêt est bien conservée, vous remarquerez la présence du Houx et du Hêtre parmi les plus grands arbres. Ces forêts peuvent accueillir des oiseaux peu communs sur le territoire et liés aux vieux arbres (comme le Pic mar, le Pic cendré, le Pic épeichette) et des amphibiens rares comme le Sonneur à ventre jaune.

À RETENIR !

➔ **Les champs cultivés et les friches**
une part très importante du territoire, des plantes remarquables liées aux bords de champs

➔ **Un réseau hydrographique* très développé**

(La Boïse, le ruisseau du Milieu, le ruisseau de Roué) bordé de friches et de bandes herbeuses

➔ **Des massifs forestiers isolés**
(Bois de Champ Roué, Bois du Poisot, Bois de Roué)

La commune fait partie du réseau Natura 2000.

Le Busard cendré est un rapace de taille moyenne, qui plane avec élégance et souplesse au ras des champs, les ailes relevées en «V». On le rencontre dans les champs de céréales, où il se nourrit presque uniquement du Campagnol des champs. Pour empêcher la destruction des nids lors des moissons, il est important de les repérer avant la récolte, en accord avec les agriculteurs. En Côte-d'Or, on le trouve sur les plateaux du Châtillonnais et dans la plaine de Saône.

Un grand migrateur menacé



© Cks3976

Rare et menacée



© Fornax

La Vesce à gousses velues est une plante annuelle de la famille des légumineuses (ou fabacées). Elle fait partie des plantes messicoles* en régression dans toute la France à cause de l'agriculture intensive et des apports d'engrais. Observée dans la Plaine (Agencourt, Broindon, Villebichot ...), plus rarement sur la Côte calcaire, la Vesce à gousses velues attire de nombreux insectes (coccinelles, punaises ...) et, à ce titre, est une alliée dans la protection des cultures.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE !

La Stratégie Intercommunale d'Engagements pour la Nature (SILENE) a pour objectif la prise en compte de la biodiversité sur le territoire de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et des 55 communes la composant. Ce travail contribue à l'élaboration des documents de planification et à l'intégration de la biodiversité dans tout projet. Pour toutes questions, ou pour obtenir les données précises de localisation des espèces et des milieux remarquables, vous pouvez nous contacter :

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges

Direction de la Biodiversité et du Développement Durable

3 rue Jean Moulin - BP 40029 - 21701 Nuits-Saint-Georges Cedex

Tél : 07.77.61.67.69 - 03.80.51.01.70 - jean-christophe.weidmann@ccgevreynuits.com



Document réalisé par la Direction de la Biodiversité et du Développement Durable de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, avec la participation du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, du Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne, de l'Association Piroquette Cacaohète, de la Ligue pour la protection des Oiseaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire et de Bourgogne Nature. conception graphique : David Giraudon - Impression : Comipress

LES SITES REMARQUABLES DE BROINDON

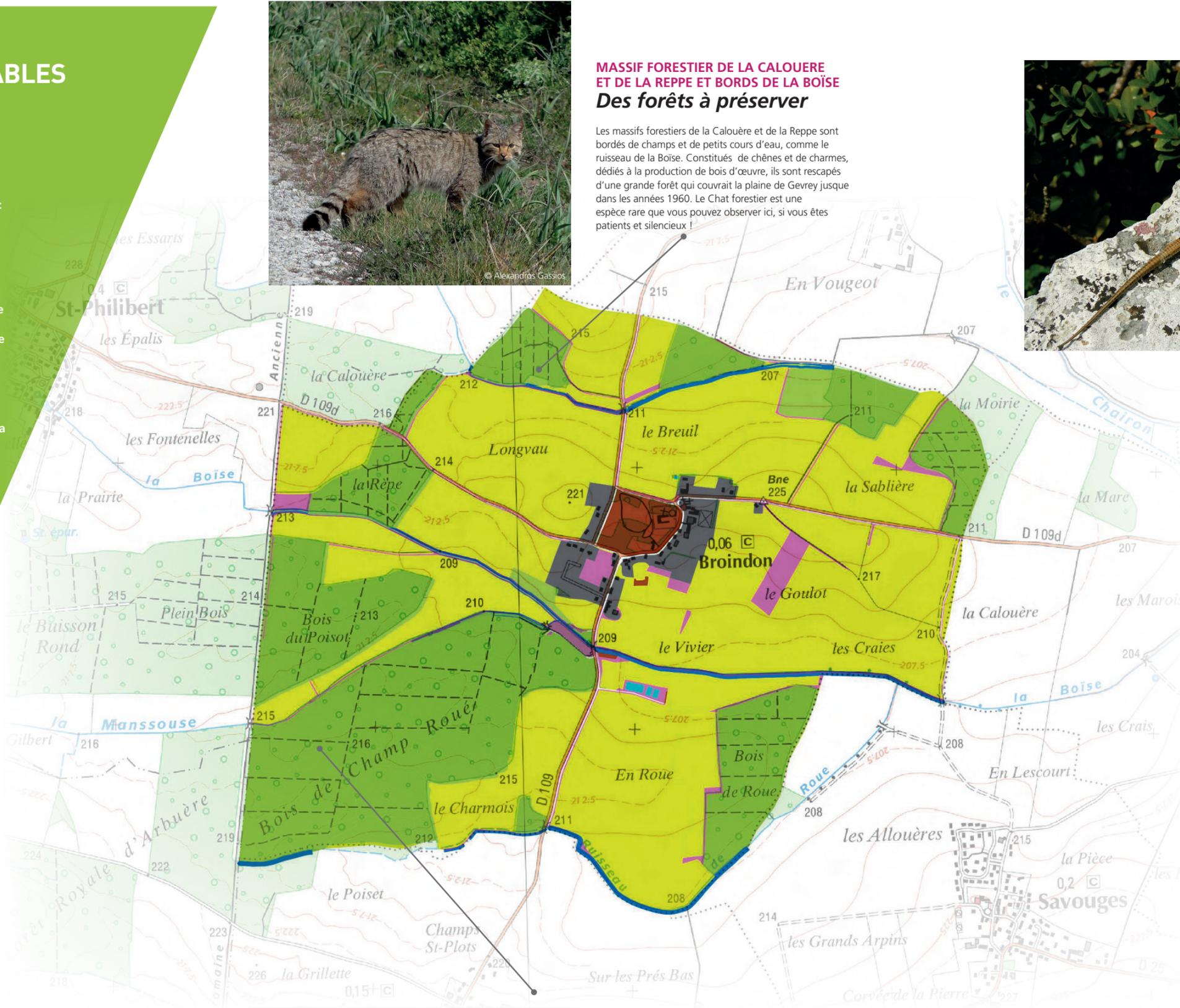
La commune de Broindon, d'une superficie de 467 ha, est située dans la Plaine agricole.

Le réseau hydrographique* est bien développé : 4 cours d'eau traversent la commune : au nord le ruisseau du Milieu, au centre la Boïse et la Manssouze, et enfin le ruisseau de Roué qui marque la limite au sud.

Plusieurs de ces ruisseaux ont leur confluence sur le territoire de Broindon, qui forme un large paysage de grandes cultures, au milieu duquel se trouve le village et son parc, localisés sur une petite butte surplombant d'une quinzaine de mètres le cours de la Boïse.

Ce paysage agricole est encadré de plusieurs massifs forestiers isolés, dont le plus vaste est le Bois de Champ Roué, situé au Sud-ouest de la commune.

2 sites remarquables ont été identifiés sur le territoire de Broindon. Ils regroupent les secteurs les plus importants de la commune, depuis les massifs forestiers jusqu'aux berges de la Boïse. Répartis surtout à l'Ouest du territoire communal, ils rendent compte de la richesse de son patrimoine naturel. Entre ces sites, les bandes herbeuses (haies, bords de routes et de champs), les boisements isolés et les friches sont très importants pour les cycles de vie des espèces.



MASSIF FORESTIER DE BUISSON ROND ET DE CHAMP ROUE ET BORDS DE LA MANSSOUSE

Sous les grands chênes ...

Grand massif de la Plaine agricole, autrefois connecté à la forêt de Cîteaux, les forêts de Buisson Rond et de Champ Roué sont bordées de champs et de petits cours d'eau, comme le ruisseau de la Manssouze. Depuis longtemps dédiées à la production de bois d'œuvre, ce sont des boisements de chênes, de charmes et de frênes. Ils peuvent accueillir des oiseaux peu communs sur le territoire et liés aux vieux arbres, comme le Pic mar (photo), un oiseau grimpeur qui se nourrit d'insectes.



MASSIF FORESTIER DE LA CALOÛÈRE ET DE LA REPPE ET BORDS DE LA BOÏSE

Des forêts à préserver

Les massifs forestiers de la Calouère et de la Reppe sont bordés de champs et de petits cours d'eau, comme le ruisseau de la Boïse. Constitués de chênes et de charmes, dédiés à la production de bois d'œuvre, ils sont rescapés d'une grande forêt qui couvrait la plaine de Gevrey jusque dans les années 1960. Le Chat forestier est une espèce rare que vous pouvez observer ici, si vous êtes patients et silencieux !



AUX ABORDS DU VILLAGE

Au sein du village, la mosaïque de milieux formée de friches, de petites prairies pâturées, de haies, de jardins et de vergers, et la présence du Château et de son grand parc, assurent un rôle de protection des habitations par rapport aux cultures environnantes, et garantissent la préservation de la ressource en eau. Le Lézard des murailles est un reptile que vous pourrez observer dans le village (photo).

UN RESEAU DE MILIEUX NATURELS

Marqué par un paysage de grandes cultures, typique de la Plaine, la commune de Broindon est parcourue par un important réseau hydrographique* avec notamment le ruisseau de la Boïse. Tous les boisements, berges et zones humides qui bordent les cours d'eau sont à préserver ou à restaurer. Une part assez importante du territoire est couverte par des massifs forestiers formant un vaste réservoir de biodiversité. Les champs et le réseau routier peuvent constituer des obstacles pour certaines espèces forestières. Le réseau des milieux herbacés avec ou sans ligneux (prairies, jardins, friches et vergers), sillonnant entre les habitations, les champs et les massifs forestiers isolés, est très important pour le déplacement des espèces animales et végétales. Il est primordial de le conserver et de le restaurer (par la replantation de haies et d'arbres isolés) le long des fossés, chemins ou en plein champ. La restauration de prairies bocagères* peut aussi être envisagée.